

#11

LE P'TIT BAULONNAIS

LE JOURNAL MUNICIPAL DE LA COMMUNE

SEPTEMBRE / OCTOBRE 2021

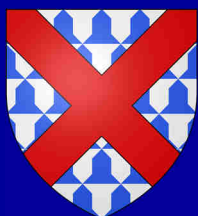
Rentrée 2021

Les nouveautés de la rentrée scolaire

La boulangerie change de propriétaires !

Journées européennes du patrimoine

Urbanisme



Ville de Baulon
www.baulon.fr



Contacts

Mairie - 02 99 85 37 63 mairie@baulon.fr
La mairie reste ouverte aux horaires d'ouverture habituels à savoir : Mardi, mercredi et samedi : 9h-12h ; Jeudi et vendredi : 14h-17h.

Médiathèque - 02 99 85 33 80 mediatheque@baulon.fr Mardi, jeudi et vendredi : 16h-18h15 ; Mercredi : 10h30-12h30 / 15h-18h15 ; Samedi : 10h30-12h30.

Espace Jeunes - 07 82 06 77 17 animation@baulon.fr Mercredi et samedi : 14h-18h (période scolaire). Mardi au samedi : 9h-17h (période vacances scolaires).

Déchetterie la pigeonnais Lundi et mercredi : 14h-18h ; Vendredi et samedi : 9h-12h / 14h-18h

Santé

Dentiste - Nadège NOUVIALE - 02 23 05 41 63 - 2 rue de la Feuillée

Infirmières Chrystèle BOSCHET et Caroline CALVEZ - 02 30 96 10 16 - Maison médicale du Canut, 9 rue de Lassy

Kiné-Ostéopathe Nicolas BÉDRINE - 02 99 85 41 11 - Maison médicale du Canut, 9 rue de Lassy

Médecins Solenn ROUGERIE et Philippe ALLEREAU - 02 99 85 37 60 - Maison médicale du Canut, 9 rue de Lassy

Naturopathe Marjorie DECLOQUEMENT - 07 88 76 91 16 - 17 rue Neuve

Opticienne Flore LEMOINE 06 62 33 15 31 - Maison médicale du Canut, 9 rue de Lassy

Ostéopathe - Aïda Berrah - 06 26 97 79 87 - 11 Rue du Dr René Chesnais

Pharmacie PIERRE - 02 99 85 37 76 - Maison médicale du Canut, 9 rue de Lassy

Pharmacie de garde - 32 37

Podologue Aurore MONGES - 02 99 51 62 44 - Maison médicale du Canut, 9 rue de Lassy

Psychologue Marjolaine THOMAS - 06 84 50 53 39 - 17 rue Neuve

Secours / urgences

Centre anti poison 02 41 48 21 21

EDF ENEDIS 09 72 67 50 35 (Guichen)

Gendarmerie

• 02 99 57 01 02 - 70 Rue du Général Lelerc 35580 Guichen
• 02 99 34 95 03 - 82 Rue de Guer, 35330 Val d'Anast

Pompiers 18 **Samu** 15

Services

Ambulances - Tizon ambulances - 02 99 34 94 31 - 7 rue Neuve

Taxis - Tizon Baulon - 02 99 85 31 00 - 7 rue Neuve

Taxis - La Brécilienne - 06 10 91 21 76 - 1bis Rue de la Croix du Hindré 35310 Bréal-sous-Montfort

Commerçants à votre service

Auto Ecole Baulon Conduite - David CHAPALAIN - 06 81 48 11 07 - 9 place de l'église. Mercredi et vendredi : 18h-19h30. Samedi : 11h-12h30.

Boulangerie Dimitri et Alicia - 02 99 65 96 17 - 2 rue Trelluyer. Mardi au samedi : 7h-14h / 15h30-19h30. Dimanche : 7h30-13h.

Épicerie 4 saisons - Patricia HAMON - 02 23 50 41 09 - 7 rue Dr. Chesnais. Mardi au samedi : 9h-12h30/15h-19h. Dimanche : 9h-12h15.

Friz Tif Karine QUEMERAS - 06 03 88 81 08 (à domicile)

Garage Salmon - Yann SALMON - 02 99 85 37 77 - 8bis Boutard. Lundi : 13h30-18h45. Mardi au vendredi : 7h30-12h / 13h30-18h45.

Instant Douce'Heure - Emilie BLANCHET - 09 82 31 66 11 - 11 rue du Dr. Chesnais.

La galette de Ty'Mouss - Christophe MICHEL - 06 84 04 35 84

Salon El'Coiff - Elodie GOUIN - 02 23 61 11 20 - 6 rue Neuve. Lundi : 14h-19h. Mardi au vendredi : 9h-12h30 / 14h-19h. Samedi : 8h30-16h.

Tabac-Presses-Cadeaux - 02 99 85 38 42 - 1 place de l'Eglise. Lundi et samedi : 7h45-12h30. Mardi au vendredi : 7h45-12h30 / 14h30-19h.

Ti'Bokit - Laurent MANUEL - 07 82 59 41 21

LE MOT DU MAIRE

Résilience

Par Christophe Véron



Quand on a des bras, ce n'est pas pour les baisser. Chez les ruraux, la résilience n'est pas un vain mot. Ainsi, au fil des mois et malgré une conjoncture sanitaire et économique toujours bien difficile, Baulon retrouve des couleurs et sa joie de vivre ; ensemble !

Le Petit Baulonnais fait sa Une avec la fête des classes, qui se tiendra le 25 septembre prochain. Exceptionnellement, deux millésimes sont invités à se joindre à l'évènement : celles et ceux nés en une année finissant par 0 ou 1. Il fallait bien rattraper l'année dernière qui avait contraint les organisateurs à renoncer à cette belle fête intergénérationnelle. Un grand merci à Franck Jazuel et à son équipe de maintenir cette belle tradition.

Ce numéro est également l'occasion de saluer la réouverture de notre boulangerie-pâtisserie... et du café-bar. Il faut là aussi rendre hommage à Dimitri et Alicia qui ont travaillé d'arrache pied pour remettre en ordre un outil de travail qui en avait bien besoin. Mission réussie. La petite fête d'inauguration à laquelle ils ont convié les Baulonnais a été une belle occasion de faire leur connaissance et de les encourager. Mais souvenons nous que la meilleure façon de remercier nos commerçants et de pérenniser les services qu'ils nous rendent au jour le jour... c'est d'être leurs clients. Ainsi, à Baulon, quand on fait ses courses*, on ne va pas à l'épicerie, mais chez Patricia.

On ne va pas chez la maraîcher mais chez Théo, Julia ou Gwénolé, on achète son tabac, son journal, son loto chez Sophie, et désormais pour acheter son pain, son gâteau, boire un café ou une bière avec les copains, on va chez Dimitri et Alicia. Les grandes villes peuvent bien nous regarder de haut, nous, les ruraux, nous avons quelque chose qu'elles n'ont pas : on se connaît les uns les autres ! On sait pouvoir compter les uns sur les autres.

Alors prenons soins des uns des autres. La crise sanitaire a été l'occasion de beaucoup d'élans de solidarité qui se poursuivent aujourd'hui. Car pour nous, rien n'est plus normal que d'être attentif à nos prochains. L'un des moyens d'être attentifs, c'est aussi de se faire vacciner. Votre municipalité n'a cessé de tout mettre en place pour vous faciliter l'accès au vaccin. Le vaccibus sera ainsi bientôt de retour à Baulon et un centre de vaccination va prochainement ouvrir à Guichen. Profitez-en...

Et quant à prendre soin les uns des autres, en ces temps de rentrée scolaire soyons plus que jamais vigilants sur les routes alors que nos enfants cheminent matin et soir sur le chemin de l'école ou du retour à la maison. Automobilistes, pensez à eux. Parents, pensez à les équiper d'un gilet fluo et d'une lampe ! Belle rentrée à toutes et tous.

(* sans oublier, Stéphane et Emmanuelle les pharmaciens, Elodie la coiffeuse, Yann le garagiste, Emilie l'esthéticienne et tous nos commerçants ambulants, etc)

Vaccination : Le vaccimobile, service proposé par l'agence régionale de santé de Bretagne, sera de retour les 20 et 21 septembre, pour la 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} injection. Vous pouvez prendre rendez-vous auprès de la mairie, au 02 99 85 37 63. Lors de son premier passage, en août dernier, 150 injections ont été réalisées.

Fête des Classes : La fête des Classes de Baulon aura bien lieu. Traditionnellement organisée à Pâques et malheureusement annulée en 2020 et 2021, une édition de rattrapage se fera le **samedi 25 septembre** à la salle polyvalente de Baulon. Tous les natifs des **années 0 et 1** sont conviés à la photo de groupe à 12 h 30, sur le parking de la salle. Le comité des fêtes propose à partir de 13 h 30, une formule champêtre pour seulement 10 €, dans une ambiance musicale assurée par le groupe Grooven. Vous êtes invités à déposer votre inscription avec règlement, dans les commerces Tabac-Presses et Epicerie les 4 saisons. Le passe sanitaire sera obligatoire.

Noël 2021, recherche de volontaires : Nous recherchons des volontaires pour fabriquer des décorations de Noël, dont nous profiterons pendant les fêtes de fin d'année. Les personnes intéressées, bricoleurs du dimanche ou virtuoses de la peinture et du pistolet à colle, peuvent contacter la mairie : mairie@baulon.fr

BRÈVES

Budget participatif : Le comité du budget participatif, composé de : 4 élus, 7 non élus + la responsable du service technique de la mairie, travaillent actuellement sur les propositions faites par les baulonnais. Merci à tous ceux qui ont pris le temps de faire des projets pour notre communauté, nous en avons reçu 5. Venez les découvrir, retenus ou non, ils seront tous exposés à partir du **18 septembre entre 10h30 et 12h30 dans la cour de l'ancienne école, et ce pendant 3 semaines**. Les porteurs des projets retenus seront présents pour échanger avec vous. Vous retrouverez aussi les projets le site de la mairie.

Abonnement numérique au journal : Il est désormais possible de recevoir ce journal au format numérique. Indiquez votre courriel sur le formulaire en ligne, disponible sur le lien ci-dessous, pour vous y abonner. D'autres informations seront envoyées en fonction des actualités et événements de la collectivité.
<https://www.baulon.fr/abonnement-numerique-au-journal/>

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu du 02 juillet 2021

Arnaud Clément

Décisions du Maire (délégations du conseil municipal). Droit de préemption urbain – liste des biens dont la commission Urbanisme a levé le droit sans donner suite : rue des Brullons (lotissement), 1 allée des Pique-Prunes ; 25 allée des Pique-Prunes ;

64-01 – Budget communal – décision modificative n°1

M. VIRONDEAU Adjoint au Maire _ présente la décision modificative n°1 du budget principal de + 3 200€ en fonctionnement et + 1 600€ en investissement. Il explique la nécessité d'ajuster certains crédits notamment en lien avec les affaires scolaires et culturelles.

65-02 – Simplification comptable – adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2022

66-03 – Subventions aux associations – année 2021

Le Conseil Municipal approuve la présentation de MM. CRAMBERT et VIRONDEAU _ Adjoints au Maire _ concernant le montant de 5 711€ de subventions attribuées aux associations communales pour l'année 2021. Ces montants ont tenu compte du nombre de licenciés, de jeunes licenciés, de la santé financière de l'association et de l'impact social de l'association sur la vie communale et auprès des jeunes.

67-04 – Subventions aux associations de parents d'élèves – année 2021

Le Conseil municipal décide d'attribuer 2 368€ à l'APE et 1 824€ à l'APEL, soit 16€ par élève pour chaque école.

68-05 – Budget communal – ouverture d'une ligne de trésorerie

Une ligne de trésorerie de 200 000€ est ouverte auprès de la banque ARKEA pour une durée de 12 mois.

69-06 – Tarifs municipaux – suite

Quelques tarifs communaux sont modifiés pour tenir compte de l'évolution des prix, notamment ceux du cimetière, à compter du 1er septembre 2021.

70-07 – Création d'un service de paiement en ligne

Ce nouveau service de paiement en ligne permettra de faciliter le paiement des factures de la restauration scolaire et de la garderie. Il sera accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, dans des conditions de sécurité renforcées. Il est décidé de mettre en place l'offre de paiement PayFIP proposée par la DGFIP dans le site Internet de la commune (ou à partir du site sécurisé de la DGFIP).

71-08 – Collecte et traitement des eaux usées – accord de dégrèvement suite à une fuite d'eau après compteur

72-09 – Service « périscolaire » – départ à la retraite – suppression d'un poste d'ATSEM principal de 2ème classe et création d'un poste d'adjoint technique – Poste permanent de catégorie C

73-10 – Service « périscolaire » – impact d'un départ à la retraite – modification de 4 postes à temps non complet

74-11 – Service « médiathèque » – modification d'un poste à temps non complet.

75-12 – Modification simplifiée du PLU – modalités de la concertation. Considérant la nécessité de clarifier certains points du nouveau PLU qui rendent difficile l'instruction de certaines demandes d'autorisation du droit du sol (ADS),

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

Article 1 : DIT que le dossier sur le projet de modification simplifiée du PLU de Baulon sera mis à disposition du public pendant au minimum un mois, conformément à l'article L153-47 du code de l'urbanisme, à compter de la réception des avis des personnes publiques associées ;

Article 2 : DIT que les modalités de cette mise à disposition seront les suivantes :

- Parution d'un avis au public dans un journal d'annonces légales diffusé dans le département au moins 8 jours avant le début de la mise à disposition ;

- Mise à disposition du dossier et d'un registre de concertation permettant au public de formuler ses observations en mairie de Baulon – 1 rue Neuve – 35580 Baulon – aux jours et horaires habituels d'ouverture de la mairie, et suivant les modifications d'ouverture en période estivale ;

- Mise à disposition du dossier sur le projet de modification simplifiée sur le site internet de la mairie de Baulon ;

- Les avis pourront également être déposés sur l'adresse mail : enquete-plu@baulon.fr ou par écrit à l'adresse suivante : mairie de Baulon – 1 rue Neuve – 35580 Baulon.

Article 3 : DIT que le dossier mis à disposition du public est constitué des pièces suivantes :

- Un registre de concertation ;

- Une note de présentation ;

- Le règlement écrit dans sa version actuelle et modifiée ;

- Le cas échéant, les avis des personnes publiques associées.

Article 4 : PRECISE qu'à l'issue de la mise à disposition, le registre de la concertation portant sur la modification simplifiée sera clos et signé par le Maire. Un bilan sera dressé et présenté devant le conseil municipal, sur le projet éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis par les personnes publiques associées et des observations du public.

Article 5 : PRECISE que dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, sa publication ou de sa notification, cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la mairie ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rennes.

76-13 – Accueil de loisirs du centre « les Bruyères » – convention de partenariat 2021-2023

Le Conseil Municipal décide :

- o D'approuver la convention de partenariat avec l'association Loisirs et Culture du centre des Bruyères, d'une durée de 12 mois, renouvelable 2 fois par tacite reconduction, à compter du 1er janvier 2021 ;

- o D'attribuer des subventions de 24 150€ en fonctionnement et de 1 932€ en investissement, à l'association « Loisirs et Culture », selon les dispositions de la convention annexée, pour l'année 2021.

Prochaine réunion du Conseil le vendredi 17 septembre 2021.

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) des 4 Rivières & antenne MDPH :

Être accompagné dans vos démarches pour favoriser le maintien de l'autonomie des personnes âgées et en situation de handicap.

Le CLIC /Antenne MDPH est un service gratuit et personnalisé d'information et d'orientation pour les personnes âgées de plus de 60 ans, les personnes en situation de handicap (enfants et adultes) et leur entourage, habitants sur une des communes du Pays des Vallons de Vilaine.

Le CLIC informe, oriente et accompagne dans les démarches en lien avec le maintien de l'autonomie :

- Informations sur l'offre de services: aides à domicile, portage de repas, téléassistance, établissements (accueil de jour, hébergement temporaire ou

permanent, accueil familial)...

- Aides aux démarches administratives en lien avec la perte d'autonomie: dossier APA, inscription en EHPAD, prestations des caisses de retraite, etc.

- Renseignement sur les différentes prestations et accompagnement dans la constitution des dossiers auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) : Cartes d'invalidité et de stationnement, Reconnaissance Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH), Prestation de Compensation du Handicap (PCH), Allocation Adulte Handicapé (AAH), Allocation enfant (AEEH) ...

- L'aide aux aidants

Des actions de prévention de la perte d'autonomie sont également propo-

sées autour de thématiques comme la nutrition, la prévention des chutes, la conduite des seniors, le sommeil, la mémoire, etc.

Nous vous accueillons dans nos locaux à Guichen, de préférence sur rendez-vous. Nous proposons des permanences à Bain-de-Bretagne, Val d'Anast, Le-Sel-de-Bretagne, Grand-Fougeray et Guipry-Messac.

Contact : tel : 02 99 52 01 59; email, accueil.clic.4rivers@gmail.com
Bâtiment Le Reso, 26, rue du Commandant Charcot, 35580, GUICHEN
Ouvert le lundi de 14 h à 17 h et du mardi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

RENTRÉE 2021

L'équipe municipale souhaite une très bonne rentrée à tous les élèves ainsi qu'aux trois équipes enseignantes, de l'école privée, de l'école publique et de la MFR et à tous les agents municipaux travaillant en étroite collaboration avec eux.

Portail famille

La commune de Baulon met en place un **Portail Famille**, un service informatique en ligne, sécurisé, accessible aux familles 24 h sur 24 et sept jours sur sept. Il est opérationnel depuis la rentrée scolaire et permet de gérer les réservations pour les services périscolaires (restaurant municipal et garderie).

Les familles peuvent par ce biais, inscrire ou annuler une réservation aux différents services, visualiser et régler les factures en ligne, imprimer des factures, visualiser l'historique des prestations consommées, transmettre des documents, recevoir des notifications, etc. Depuis la rentrée, le Portail Famille est **le point unique d'accès** aux services périscolaires.

Elles ont reçu ou recevront dans les prochains jours leur code d'accès personnel, accompagné d'une note d'utilisation pour faciliter la prise en main de ce nouvel outil.

Les agents municipaux ont été formés, cet été, à ce nouvel outil, et ont effectués la saisie des fiches individuelles des enfants. Les familles sont invitées à vérifier les données contenues dans cette base de données et à compléter les informations manquantes.

Règlement des services périscolaires municipaux

Un nouveau règlement intérieur a été approuvé par délibération au conseil municipal de juin dernier. Celui-ci est disponible sur le site internet de la mairie. Une charte du savoir vivre ensemble, sera distribuée aux élèves dans les prochains jours et devra être signée et complétée par l'enfant et les parents et retournée à la mairie.

Des bénévoles pour accompagner l'aide aux devoirs des primaires ?

Une petite salle sera mise à disposition, dans la garderie municipale, pour les enfants désirant faire leur devoir ou lire dans le silence. La mairie ne peut mettre en place une aide aux devoirs assurée par les agents municipaux, n'ayant pas assez d'agents pour assister tous les enfants pendant la garderie.

Aussi, nous lançons un appel aux bénévoles, pour assister les enfants dans leurs devoirs, tout au long de l'année scolaire, pendant les permanences de la garderie, de 16 h 30 à 18 h ou 18 h 30. Si vous disposez de trois, de deux ou d'une seule soirée par semaine pour accompagner un écolier dans sa scolarité, si vous avez envie de transmettre vos connaissances et si vous êtes doué d'empathie, d'une qualité d'écoute et d'une bonne culture générale, n'hésitez pas à vous manifester auprès de la mairie, mairie@baulon.fr.

École publique, des nouveautés pour la rentrée scolaire ...

Une nouvelle institutrice

Une nouvelle classe de maternelles a ouvert pour cette rentrée 2021-2022. Celle-ci va permettre un redéploiement des élèves et ainsi entraîner une diminution du nombre d'enfants dans les autres classes, notamment pour la classe de CP. L'école publique accueillera une nouvelle institutrice, Madame CAPLAN. L'équipe municipale lui souhaite une très bonne prise de fonctions.

Un nouveau jeu dans la cour des maternelles

Cet été, le jeu principal de la cour de récréation des maternelles a été changé. L'ancien avait été très bien entretenu durant une quinzaine d'années, mais devait être urgemment remplacé. Nous avons donné carte blanche à l'équipe enseignante et encadrante, dans la limite d'un budget d'environ 12 000€. Ils ont choisi un jeu avec de nouvelles fonctions, qui fera le bonheur des enfants pendant leurs récréations.



BRÈVES

Espace jeunes : Nous avons profité des congés estivaux pour donner un coup de neuf à l'espace jeunes : la cuisine a été agrandie et équipée de rangements neufs, le local et le hall ont été entièrement peints et les espaces ont été réaménagés et nettoyés. L'intérieur est maintenant plus accueillant ! Ces aménagements ont été réalisés par des élus, les jeunes et des parents. Nous remercions particulièrement les jeunes de leur enthousiasme et de leur aide et les parents, Mickaël, Arnaud, Fabien, et Ludovic. Environ 2 000 € ont été dépensés, pour cette première partie de rénovation, que nous finaliserons en 2022.

Arrêts de car scolaires : Nous vous rappelons que la sécurité des enfants et des jeunes sur notre commune, est l'affaire de tous. Nous demandons aux automobilistes de ralentir et d'être particulièrement vigilants aux abords des arrêts de car. Il en est de même pour les jeunes et leurs parents.

Forum des associations : Retrouvez la liste complète des associations de la commune sur le site internet de la mairie et en mairie.

Rentrée à la MFR

Le lundi 30 août, les élèves de terminale et de BTS première année ont fait leur rentrée à la MFR (maison familiale et rurale) de Baulon. Une journée riche en émotions, entre les retrouvailles et les nouvelles rencontres ! La MFR propose des formations dans le Sanitaire, le Social et la Petite enfance, tel que le BTS Economie Social et Familial, le CAP Accompagnement

Educatif Petite Enfance et le Bac professionnel Services aux Personnes et Aux Territoires.

Ces formations sont réalisées sous le rythme de l'alternance. Cette particularité donne l'opportunité aux jeunes de se former auprès de professionnels, grâce à un fort réseau de partenaires dans le secteur. En raison de son dyna-

misme et de la qualité des services proposés, la MFR a vu son effectif augmenter de près de 30% depuis ces trois dernières années. Elle accueille à ce jour 167 élèves. Cette année, le centre de formation a en plus le plaisir d'accueillir de nouveaux collaborateurs qui viendront renforcer l'équipe pédagogique.



École privée Sainte Marie

Très belle rentrée 2021-22 à toutes et tous !

Tous les membres de la communauté éducative, enseignants, personnels, membres des associations (Apel et Ogec) de l'école Sainte-Marie, souhaitent la bienvenue aux nouvelles familles, aux enfants, nouveaux élèves et aussi aux plus anciens que nous avons la joie de retrouver.

Cette nouvelle année scolaire sera vertueuse, placée sous l'accueil de tous dans la justice, la bienveillance et le tact, afin d'offrir à chacun un climat scolaire favorable, une reconnaissance de chacun dans une évaluation positive selon ses possibilités et talents propres.

Les enseignantes et le directeur souhaitent à tous les élèves que cette nouvelle année ou première année à l'école, apporte connaissances, logiques, raisonnements, et amitiés nouvelles dans une école du savoir, du savoir-faire et du savoir être. Fidèle à sa politique éducative, l'école sera le lieu d'apprentissages du savoir : lire, écrire, compter, se respecter et sera aussi le lieu de découverte et d'approfondissement de la fraternité.

Malgré la situation sanitaire, l'école se veut être, un lieu de découvertes, décou-

verte de soi en premier lieu. Ce sera d'ailleurs le thème de l'année « **qui suis-je ?** ». Mais aussi découverte du monde extérieur. Aussi, dans le respect du cadre sanitaire, des sorties, des intervenants extérieurs, des actions sportives (piscine, etc.) viendront nourrir et compléter les programmes. L'an dernier, l'école grâce aux parents bénévoles, a doté chaque classe d'un rétroprojecteur et un investissement important en didacticiels a été réalisé pour tous les cycles afin de répondre à la mise en place du plan numérique. Mettre en place des outils nouveaux, adaptés et actuels pour faciliter les apprentissages, cela se vit dans l'établissement.

L'école veut également s'ouvrir davantage au monde, pour se faire connaître certes, mais aussi pour tisser ce lien social tant mis à mal par la pandémie. Aussi, de façon pragmatique un premier pas, **une porte ouverte** sera réalisée **le vendredi 19 novembre** à partir de 16h30 (dans le respect du cadre sanitaire).

Le monde change et l'école Sainte Marie est attentive à ces changements. Nos sociétés sont aujourd'hui confrontées au défi majeur d'imaginer et de mettre en place un développement durable et viable pour les

générations présentes et futures. Ce défi appelle une transition radicale au niveau écologique et au niveau sociétal. L'école dans sa dimension éducative, donnera des repères utiles pour une mise en action rapide afin de participer à ce grand enjeu planétaire. **Ecologie intégrale, développement durable en faveur d'un mode de vie plus respectueux de l'environnement et plus solidaire** est l'axe majeur de notre projet éducatif.

Cette nouvelle rentrée 2021-2022 sera aussi l'année de refonte de notre projet d'école. L'enjeu de celui-ci est de **doter l'élève d'outils de gestion mentale, comportementale, afin de l'aider à se centrer dans ses tâches cognitives** ; écoute, compréhension, parcours de mémorisation, argumentation, application et création, etc. Vaste programme où apprendre à se connaître permettra d'acquérir progressivement un cadre méthodologique probant afin de mieux développer ses talents.

Pour la communauté éducative, le directeur, Patrick VIVIER.

Pour tout contact, inscription à l'école, n'hésitez pas à nous contacter via l'adresse mail suivante : eco35.ste-marie.baulon@ec.bzh

Conseiller numérique : Le numérique est une matière dans laquelle nous avons tous quelque chose à faire, parce que nous sommes tous susceptibles de l'utiliser au quotidien. Dans notre société, où les relations administratives, entre autres, se numérisent massivement, nous avons besoin d'acquérir une culture numérique et des compétences propres à ce domaine. Parce que le numérique ne s'apprend pas toujours seul, nous avons besoin de médiations humaines autour de ces technologies. Sur une durée de deux ans, l'État finance la formation et le déploiement de 4 000 conseillers numériques France Services. Ces conseillers accompagnent les Français sur leurs usages quotidiens

(travailler à distance, consulter un médecin, vendre un objet, acheter en ligne, etc.), les usages citoyens et critiques (s'informer et apprendre à vérifier les sources, protéger ses données personnelles, maîtriser les réseaux sociaux, suivre la scolarité de ses enfants, etc.) et la réalisation de démarches administratives en ligne. Dans ce cadre, la commune de Baulon s'est portée candidate à appel à manifestation d'intérêt organisé par l'État, elle a obtenu une subvention de 50 000 euros et recrutera donc, courant septembre, un conseiller numérique, afin d'offrir aux habitants, la possibilité d'accéder au numérique et à un accompagnement qualitatif pour l'utilisation de ces outils.

URBANISME

Lotissement des Peupliers

Baptiste Perthuis-Gautier

Chacun bâtit son logis selon ses moyens... C'est également vrai à Baulon !

Malgré la contrainte budgétaire actuelle, nous avançons dans l'aménagement du futur lotissement des Peupliers. Début juin, un appel à projets urbains auprès des opérateurs-aménageurs, pour acquérir les ter-

rains en vue de la réalisation du programme immobilier, a été lancé. L'objectif est aussi de transférer la maîtrise d'ouvrage du projet pour réduire les coûts exorbitants de l'opération pour la commune. Toujours est-il, qu'il s'agira *in fine* d'un beau projet, autant d'un point de vue architectural, qu'environnemental. Finalement, le « premier nouveau lotissement » de cette mandature ver-

ra le jour près du cimetière, à l'initiative de la société Terravia. Ce dernier a été, de fait, rendu possible grâce à la dernière révision du Plan local d'urbanisme. En tout cas, l'élaboration du projet a été réalisée en concertation avec la municipalité. Il s'agira d'un lotissement de huit logements dont la commercialisation des lots débutera d'ici quelques mois.



Modification simplifiée du PLU

Baptiste Perthuis-Gautier

C'était l'un de nos engagements de campagne : réviser le Plan local d'urbanisme. Ainsi, une première modification simplifiée a été engagée en juin, pour préciser et simplifier les règles de volumétrie et d'implantation des constructions dans le règlement écrit. L'objectif est d'intégrer des articles « d'exceptions » afin de prévoir les situations qui ne se prêtent

pas aux règles « trop générales » lors de l'instruction des autorisations d'urbanisme. C'est le cas vis-à-vis de la topographie des terrains ou encore de l'agencement cadastral de certaines parcelles. De plus, des articles facilitant l'installation des dispositifs de production d'énergies renouvelables ou encore d'isolations plus écologiques dans les nouvelles constructions, seront intégrés à cette modification. Quoi qu'il en soit, les

changements proposés seront consultables, en octobre et en novembre, en mairie et sur le site internet. Une mise à disposition du public aura lieu durant cette même période. Enfin, point important, cette modification a été entièrement préparée par la commission et le service urbanisme de la mairie. Aucun cabinet d'étude n'est intervenu. Autrement dit, elle ne coutera pratiquement rien au contribuable.

CULTURE

Médiathèque municipale

La médiathèque reprend ses horaires habituels. Elle est ouverte le mardi, jeudi et vendredi de 16 h à 18 h 15, le mercredi de 10 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 18 h 15 et le samedi de 10 h 30 à 12 h 30.

Pour cette nouvelle rentrée, le service de la médiathèque s'enrichit. En effet, le temps de travail d'un agent a été augmenté pour répondre au mieux aux nouvelles demandes. Outre ses permanences habituelles, nous retrouverons Anabel le mercredi matin toutes les semaines, le mardi matin en semaine paire et le samedi matin, en semaine impaire.

Les rendez-vous des tout-petits

Livres, comptines et jeux de doigts

Le **mardi 21 et le mercredi 22 septembre** et le **mardi 19 et le mercredi 20 octobre** à 9h. Animation gratuite sur inscription.

Éveil musical

Séances d'éveil autour de la musique et du chant avec Sophie Hellec de l'association « Au fil des sons ». Le **mercredi 15 septembre à 9 h** et le **samedi 18 septembre à 10 h 30** (ces horaires sont susceptibles d'être modifiés, veuillez vous renseigner auprès des agents). Animations gratuites sur inscription.

Conte Dans la forêt

Animation pour les tout-petits de 6 mois à 3 ans, avec Cathy Bonsergent, le **mercredi 3 et le samedi 6 novembre à 10 h**. Animation gratuite sur inscription.

Evènements

Exposition, carnets de voyage

Du 14 septembre au 16 octobre, venez découvrir l'exposition prêtée par la médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine, sur les carnets de voyage, de La Pérouse à Lamazou : Tropiques, Caraïbes, Îles sous le vent, Bretagne, Provence, Italie...

Exposition, les carnets de voyage de Jos Square

Du 14 septembre au 16 octobre, l'artiste vous invite à découvrir ses propres carnets de voyage, de la Norvège au Maroc en passant par l'Ecosse. Vous voyagerez assurément ! Exposition tout public, en accès libre aux heures d'ouverture.

Atelier carnets de voyage avec Jos Square

Samedi 25 septembre, à 10 h 30, venez réaliser un carnet de voyage en reluire japonaise, qui sera expliqué lors de la *rando croquis* ci-dessous. Tout public, dès 8 ans, gratuit, sur inscription.

Rando croquis

Samedi 2 octobre, à 10 h 30, venez randonner et dessiner dans l'espace naturel de la vallée du Canut, pour éveiller votre regard, aiguïser votre sensibilité et remplir votre propre carnet de croquis, en compagnie de Jos Square. Il

Ludothèque La Bonne pioche



La ludothèque est de nouveau ouverte, depuis le samedi 28 août. Pour cette rentrée, elle reprend ses permanences du mercredi, de 15 h 30 à 17 h 30 et du samedi, de 10 h 30 à 12 h. Elle recherche toujours des housses transparentes avec fermeture, type housse pour oreillers et couettes.

Passé sanitaire : Depuis le 9 août, la médiathèque fait partie des lieux où les plus de 18 ans doivent présenter un passe sanitaire ou un test négatif de moins de 72 heures. Les agents vérifient les QR-Code à l'entrée de la médiathèque. Les retours peuvent être déposés dans le hall sans passe sanitaire. Si vous n'avez pas de passe sanitaire, vous pouvez réserver vos documents en ligne sur le site, www.biliothequesdesvallons.fr, par mail à media-theque@baulon.fr et par téléphone au 02 99 85 33 80. Vous pourrez venir chercher vos documents aux heures d'ouverture.

accompagnera vos premiers pas de carnetiste. Tous les outils sont permis, crayons de couleur, pinceau, peinture à l'eau, feutres et stylo. Randonnée de 2 heures, gratuite, sur inscription.

Festival le Grand Soufflet

Projection de courts-métrages, le **mercredi 13 octobre**, pendant les horaires d'ouverture, en partenariat avec le festival. Tout public.

Spectacle de théâtre Mots Croisés

Marianne Franck et Olivier de Narnaud passent de la poésie au théâtre, du burlesque à la tendresse, de l'absurde au réel. Ils jouent avec les mots, dansent, miment et virevoltent et vous transportent dans différents univers littéraires au travers d'auteurs aussi divers que Prévert, Dubillard, Hugo, Feydeau, Devos, Boby Lapointe... Un spectacle sélectionné pour le Printemps des poètes 2016. Théâtre à partir de 6 ans, le **vendredi 15 octobre, à 19h, à la salle polyvalente** et sur inscription.

Spectacle Marmaille « Meïkhâneh : La Silencieuse en voyage »

Meïkhâneh emmène au-delà des frontières, avec des compositions nourries d'imaginaire, d'improvisation, et de musiques d'Europe, de Mongolie et d'Iran. Le concert est accompagné d'une animation poétique. Animation à partir de 6 ans, le **jeudi 28 octobre, à 18h**, payante et sur inscription sur le site lillicojeunepublic.fr

Spectacle de théâtre Juste une femme

« Ce spectacle est né d'une envie urgente de parler des femmes, de ma vie de femme, les normes qui définissent la beauté des femmes, le corps des femmes meurtri, objectivé, sexualisé, abîmé, la beauté de nos mères, ma mère qui s'est sacrifiée nos mères qui se sacrifient pour leurs enfants et leur mari ». Solo théâtral interprété par Aurélie Budor et mis en scène par Angèle Maleyre, le **vendredi 12 novembre, à 20h**, à la salle polyvalente et sur inscription.

Les journées européennes du patrimoine : A l'occasion de cet événement national organisé par le ministère de la culture, la commission culturelle et la médiathèque ont décidé de mettre à l'honneur le travail d'habitants, sur la fête traditionnelle des Classes. Du 5 septembre au 3 octobre, le bâtiment de l'ancienne école accueillera une exposition photographique sur ce sujet. Elle sera en visite libre, tous les jours, de 10 h 30 à 19 h.



PORTAIT

La boulangerie change de propriétaires !

La boulangerie s'anime depuis quelques jours, les machines s'activent, les pâtes pétrissent, gonflent, s'abaissent et se détendent, les pains sont façonnés, boulés et scarifiés et les odeurs alléchantes réveillent les voisins. Une nouvelle famille vient de prendre possession de la boulangerie de notre village. Alicia, Dimitri et leurs enfants (Dim Alice & merveilles) habitent Baulon depuis 4 ans. Ce jeune couple était animé du même vœu, celui de travailler ensemble autour d'un projet commun. Ils ont saisi l'opportunité offerte par les anciens propriétaires, Monsieur et Madame Therin, aujourd'hui jeunes retraités.

La reprise de ce commerce est une continuité professionnelle pour Dimitri. En effet, celui-ci est boulanger de formation. « **J'ai commencé l'apprentissage à l'âge de 16 ans, j'ai fait deux années d'apprentissage en boulangerie, une année d'apprentissage en pâtisserie, puis une mention complémentaire sur les pains spéciaux** », explique-t-il. Il a travaillé pendant treize années dans une boulangerie à Rennes, puis pendant deux ans, dans une boulangerie à Guichen.

C'est pour tous, une belle aventure qui commence. Les Baulonnais sont heureux de retrouver ce service de proximité et les boulangers sont fiers d'assurer la continuité de ce lieu de vie, qu'ils enrichissent de nouvelles prestations : une gamme de snacking (sandwichs, salades, burgers, paninis), la restauration sur place et le bar, ouvert aux horaires d'ouverture de la boulangerie. « **Nous proposerons aussi, des soirées thématiques : diffusion de matchs, karaoké et concerts.** »

Les propriétaires font la part belle aux bons produits, « **avec des valeurs nutritionnelles** » qualitatives : une fa-

rine plus propre, sans additifs et plus respectueuse des consommateurs et des produits majoritairement français. En pâtisserie, ils proposeront tous les mois une gamme différente, adaptée aux saisons. La boulangerie n'est pas en reste, puisqu'ils déclineront tous les mois, un pain sous la forme d'une baguette. Une occasion pour les habitants de goûter d'autres pains. Ce mois-ci, ils nous recommandent, entre autres, le Viking et...toutes les pâtisseries ! Enfin, le couple est attaché à ses fournisseurs. Ils travaillent uniquement avec des entreprises locales, familiales et à taille humaine, « **le meunier est situé à Rennes, le brasseur à Guignen et le torréfacteur à Vern-sur-seiche** ». LS



Boulangerie Dim Alice & merveilles, ouverte du mardi au samedi, de 7 h à 14 h et de 15 h 30 à 19 h 30 et le dimanche, de 7 h 30 à 13 h. 2, rue Trelluyer, 35580 Baulon
Tél. 02 99 65 96 17 email. dim.alice.merveilles@hotmail.com

JEUX

Mots croisés

Par François Véron

Horizontal

- A - Saucisse plate
- B - Queue-de-rat - Ça mouille
- C - S'empare - C'est à son pied qu'on reconnaît le maçon.
- D - Fleuve - Son curé est un saint - Partisan.
- E - Démonstratif inversé - Négation - Mis pour le bain.
- F - ...gît - Direction Générale - Troyen sur le retour.
- G - Flairés par le chien - Voyelles.
- H - Offrande - Multinationale.
- I - Chanter comme la chouette.
- J - Xénon symbolisé - Fric ou blé.

Vertical

- 1 - Vieux rasoir.
- 2 - Aimable.
- 3 - Vainqueur du tour - Familier de Doillon.
- 4 - En quête de six personnages.
- 5 - Imbibées.
- 6 - Venues au monde - Ile.
- 7 - Possessif.
- 8 - Rue de Baulon (du) - Costumé ou musette.
- 9 - Relatives au taureau.
- 10 - Habitante du vieux monde.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C										
D										
E										
F										
G										
H										
I										
J										

Mots croisés : solution du mois dernier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	H	E	R	I	A	U	D	A	I	S
B	E	V	I	D	E	M	M	E	N	T
C	R	I	D	E	R			R	E	A
D	D	D	E		O	A	P			T
E	R	E		E	N	T	R	E	V	U
F	O	N	O	M	A	T	O	P	E	E
G	U	T		E	V	I	D	A	N	T
H	A	S	E		A	G	I	T	A	T
I	I		O		L	E	G	A	L	E
J	S	O	N		E	R	E		E	S

Culte

Presbytère : 34 rue Jacques Blouet
35580 Guichen
site web : www.paroisseguichen.fr
contact@paroisseguichen.fr
Responsable : Père Pierre Lamballais
- 02 99 57 01 30

Blog de la paroisse :
<http://paroisseguichen.blogspot.fr/>
Aumônerie des enfants et jeunes :
<http://clans-guichen.pagesperso-orange.fr/>

Horaires des messes

date	lieu	heure
4 sept.	Baulon	18h30

5 sept.	Guichen / Guignen	10h30
11 sept.	Saint Senoux	18h30
12 sept.	Guichen / Goven	10h30
18 sept.	Pont Réan	18h30
19 sept.	Guichen / Baulon	10h30
25 sept.	Lassy	18h30
26 sept.	Guichen	10h30
2 oct.	Baulon	18h30
3 oct.	Guichen / Guignen	10h30
9 oct.	Saint Senoux	18h30
10 oct.	Guichen / Goven	10h30

16 oct	Pont Réan	18h30
17 oct	Guichen / St Senoux	10h30
23 oct	Lassy	18h30
24 oct	Guichen	10h30
31 oct	Guichen	10h30

Le P'tit Baulonnais

Le journal municipal de la commune de Baulon
Directeur de la publication : Mr. Veron
Réalisation et rédaction : Vivons Baulon
Crédits photographiques : Le P'tit Baulonnais
Impression : Espace copy Rennes. Imprimé à 1000 exemplaires sur papier FSC. Dépôt légal à parution
Vous souhaitez faire paraître un article : envoyez vos propositions avant vendredi 22 octobre à l'adresse : communication@baulon.fr